

CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil municipal se réunira, en mairie, dans la salle du conseil,

Le mardi 2 août 2022 à 18 h 30.

Je vous remercie de participer à cette **vingt-septième séance** de la mandature dont l'ordre du jour est le suivant :

Délibérations : *(entre parenthèse les initiales du ou des rapporteurs)*

1. État d'assiette 2023 ou programme des coupes de bois en forêt communale (GC)
2. Délivrance de bois de service pour la commune (GC)
3. Volontariat Territorial Administratif proposition de la commune de Presle (GC)
4. Recensement des chemins ruraux (JCM)
5. Convention pour la croix de la Chavanne (JCM)
6. Transfert de la compétence IRVE au SDES (GV)
7. Taxe d'aménagement (CB)
8. Décision modificative n° 2 (SC)

Informations et questions diverses :

Urbanisme projet de permaculture et de éco-bio-construction à la Combe

Dénomination de voies ou places

Informations judiciaires

Participation aux commissions et organismes, et questions diverses,

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en mes sentiments les meilleurs.

Fait à Arvillard, le 26 juillet 2022

Le Maire, Georges COMMUNAL

